

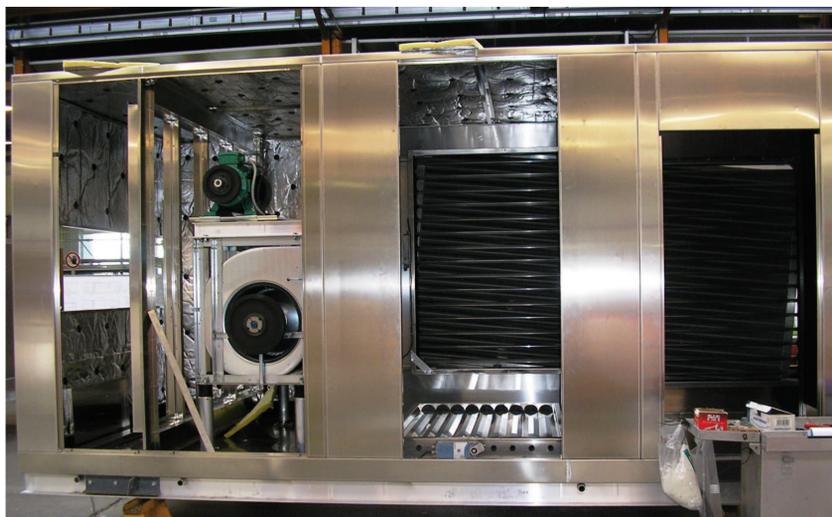
APPORT D'AIR NEUF RAFRAÎCHI, DÉSHUMIDIFIÉ ET FILTRÉ

POUR UNE PLUS GRANDE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET UN PLUS GRAND CONFORT

Le renouvellement d'air hygiénique du bâtiment est réalisé principalement par une unité de traitement d'air monobloc **unique en Nouvelle-Calédonie**.

Cette unité est unique à différents titres :

- Sa taille : plus de **30 000 m³/h d'air neuf** traité soit environ le volume de 1 000 chambres d'hôtel toutes les heures
- Sa technique : **récupération d'énergie** par caloduc sur l'air extrait des bureaux
- Sa conception : machine à **95 % recyclable**.



Cette unité assure ainsi :

- L'introduction d'air neuf, après filtration : fonctionnement de l'unité en 100 % air neuf
- L'extraction de l'air vicié
- La récupération d'énergie sur l'air extrait après filtration, par système caloduc, **sans dépense énergétique**
- La modulation des débits d'air neuf et d'air extrait, en fonction des livraisons décalées des locaux
- La pression constante dans les locaux
- La régulation de la puissance thermodynamique nécessaire au traitement de l'air neuf, en complément de la récupération d'énergie

Concevoir un renouvellement d'air efficace va obligatoirement de pair avec une filtration performante afin d'obtenir **une meilleure qualité d'air**.

A noter que l'installation est équipée d'un filtre F6 sur l'apport d'air neuf, ce qui permet :

- **réduction des risques bactériens**
- amélioration de la performance des équipements techniques
- amélioration de la productivité

